© Alexis Nouailhat

L'Écho du PNA

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe

n°18 - Octobre 2026

Sommaire

2 Les dernières nouvelles du PNA

3 Actualité sur le suivi de la Loutre

5 Etude génétique nationale

7 Valorisation des cadavres

8 Prévention de la mortalité de la Loutre et amélioration du potentiel d'accueil des milieux

12 Prise en compte dans les politiques publiques

14 Loutre et pisciculture

15 Communication

18 Focus sur un jumelage européen en faveur de la Loutre et de ses corridors écologiques

20 Infos pratiques

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Éditorial

Chèr·es lecteur·trices,

Cette année encore, la Loutre d'Europe a fait parler d'elle. Sa reconquête progressive du territoire français, notamment dans le nord et l'est du pays, a été largement relayée dans la presse. Cette dynamique encourageante témoigne de plusieurs décennies de protection de l'espèce et du travail mené par les réseaux naturalistes, les gestionnaires d'espaces naturels, les collectivités et l'ensemble des acteurs engagés dans sa préservation.

Dans ce nouveau numéro de *L'Echo du PNA*, vous découvrirez une multitude de projets, d'études et d'initiatives menés à l'échelle nationale comme dans les régions. Cette diversité illustre les nombreux enjeux auxquels nous devons répondre : mieux connaître les populations et leur histoire grâce aux études génétiques, améliorer la prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques liées à la biodiversité et à la gestion des cours d'eau, notamment grâce à l'accompagnement des acteurs locaux et à la publication de nouveaux guides techniques, mais aussi réduire les risques de mortalité de la Loutre.

Cette année a également été riche en actions portées par la SFEPM et ses partenaires, avec l'organisation de trois formations : l'une destinée aux animateur·trices régionaux·ales du PNA et consacrée à la cohabitation entre Loutre et pisciculture, et deux autres consacrées au nouveau protocole national d'autopsie de la Loutre, à destination des vétérinaires et des étudiant·es vétérinaires.

Enfin, cette édition met en lumière une dimension particulièrement importante : le partage d'expériences et la coopération entre territoires. Le projet de jumelage expérimental entre deux structures gestionnaires d'aires protégées au sein de l'Union européenne, p. 18 à 20, en est une belle illustration. Consacré au retour naturel de mammifères protégés et aux corridors écologiques, il s'intéresse plus particulièrement aux cas du Lynx et de la Loutre.

Depuis le lancement du second PNA en 2019, les projets consacrés à la Loutre se multiplient, les réseaux se structurent, les compétences se renforcent et de nouveaux acteurs s'impliquent. Je vous souhaite une très bonne lecture de cette nouvelle lettre d'actualités qui, je l'espère, vous donnera envie de poursuivre la belle dynamique entreprise en faveur de ce mustélidé emblématique !

Cécile Kauffmann, Animatrice du PNA Loutre

LES DERNIÈRES NOUVELLES DU PNA

Bilan national 2025

Le bilan annuel du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe pour l'année 2025 est disponible sur le site du PNA Loutre (partie 1, partie 2).

Tenue du COPIL national

La réunion annuelle du comité de pilotage national a eu lieu en visioconférence le 5 mars 2026. Les retours positifs du CNPN suite à la présentation du bilan à mi-parcours du PNA, le bilan de l'année 2025 et les perspectives pour l'année en cours ont été exposés. Les nouveaux objectifs de l'Observatoire National des Mammifères, en lien avec la Loutre, ont été abordés par Fanny Paperin-Carillo (SFEPM), ainsi que le projet de thèse du GeCoLab (Laboratoire de génétique de la conservation de l'Université de Liège), par Johan Michaux. Alexandre Martin (LPO Anjou) a également présenté le guide de prise en compte des mammifères semi-aquatiques lors de travaux sur cours d'eau, publié en fin d'année 2025. Enfin, les différents acteurs en région ont pu échanger sur les actions menées en 2025 et les perspectives pour 2026. Le compte-rendu du COPIL est disponible en ligne.

Tenue des COPIL régionaux

Les COPIL des déclinaisons du PNA Loutre en région pour l'année 2025, ainsi que les réunions d'échange entre les DREAL et les référents régionaux du PNA, se sont tenus aux dates suivantes :
- en Auvergne-Rhône-Alpes le 10/02/2026,
- en Centre-Val de Loire le 19/03/2026,
- dans le Grand-Est le 17/09/2026 (projet de déclinaison),
- en Normandie le 23/03/2026 (PRA Mammifères semi-aquatiques),
- en Nouvelle-Aquitaine le 26/02/2026,
- en Occitanie le 13/02/2026 (projet de déclinaison),
- dans les Pays de la Loire le 12/02/2026.

Réunion du Groupe Loutre de la SFEPM

Le Groupe Loutre s'est réuni en présentiel le 5 février 2026 à Bugeat (Nouvelle-Aquitaine), suite à la formation organisée sur la thématique de la cohabitation « Loutre et pisciculture » (voir p. 14). Les diverses actualités du PNA ont été présentées aux participants, suivies d'échanges sur la validation d'un référentiel méthodologique du système de validation automatique des données Loutre de l'Observatoire National des Mammifères (ONM). Les membres du groupe ont également pu partager leurs premiers retours sur la mise en œuvre du protocole spécifique aux fronts de recolonisation, publié en 2024. Comme attendu, ces échanges ont mis en évidence une forte hétérogénéité des situations entre les régions, rendant difficile l'application d'un protocole unique et standardisé à l'ensemble du territoire. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur la méthodologie à retenir pour l'élaboration d'une carte du type de présence de la Loutre par département, dont la diffusion est prévue fin 2026. Enfin, le projet de protocole de désinfection du matériel de terrain utilisé lors des prospections Loutre a été discuté (document publié au cours de l'été). Le compte-rendu de la réunion est disponible en ligne.

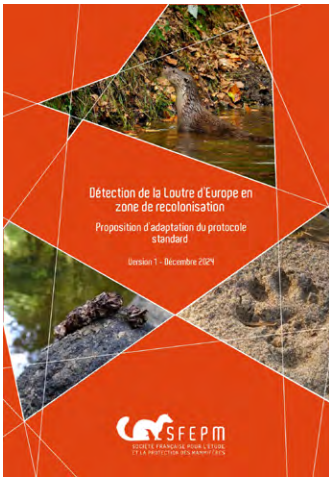

Mise à jour des cartes de répartition et de mortalité de la Loutre en ligne

A partir des données de répartition et des cas de mortalité remontés par les partenaires du PNA en région, les cartes en ligne ont pu être mises à jour sur le site de l'Observatoire National des Mammifères pour l'année 2025. Elles sont accessibles sur le portail Loutre de l'ONM. Le jeu de données de référence des mailles de présence de la Loutre pour la période 2014-2025 a également été mis à jour et est disponible en lien de téléchargement sous la carte de répartition.

Sortie de La Catiche n°7

Le numéro 7 de *La Catiche*, la lettre d'information de l'opération « Havres de paix » pour la Loutre d'Europe, a été publié en décembre 2025. Ce numéro présente deux Havres à l'honneur, respectivement labellisés par un particulier et par une collectivité : les étangs du Prestioux (Puy-de-Dôme), et une parcelle située en bordure du Lez, fleuve traversant la commune de Montpellier (Hérault). Vous y trouverez également des conseils pour créer une mare chez vous, ainsi qu'un dossier de présentation du Castor d'Eurasie. Cette lettre d'actualités est accessible en ligne, sur le site du PNA.

ACTUALITÉ SUR LE SUIVI DE LA LOUTRE

Utilisation des méthodes génétiques non invasives pour l'amélioration de la connaissance des populations de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur les bassins versants de la Lieue de Grève (Côtes d'Armor)

Cette étude a été portée par D. Menanteau (RNR des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » - Lannion-Trégor Communauté) avec l'appui de F. Simonnet (Groupe Mammalogique Breton) sur financement du « Fonds Vert – France Nation Verte ». Merci à la participation essentielle de tous les stagiaires, services civiques et salariés pour la collecte des échantillons et leur contribution.

L'analyse génétique des échantillons a été réalisée par le laboratoire de Génétique de la Conservation de l'Université de Liège (A. Beaumariage, J. Michaux).

Il convient de préciser ici qu'il s'agit d'une synthèse proposée pour ce nouveau numéro de L'Echo du PNA *et non d'un article d'étude exhaustif. Une présentation plus complète et des vidéos des loutres de la Réserve naturelle sont accessibles ici.*

L'Étang du Moulin Neuf est reconnu dans le premier plan de gestion de la RNR de Plounérin (2016-2024) comme présentant un intérêt majeur pour la reproduction de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) à l'échelle des bassins versants de la Lieue de Grève dont il augmente notablement la capacité d'accueil. Ce site joue, de plus, probablement un rôle de source pour l'émigration d'individus vers d'autres bassins versants.

Dans le cadre de ce plan de gestion, le gestionnaire, Lannion-Trégor Communauté, et le Groupe Mammalogique Breton ont testé différentes modalités de suivi de l'espèce (suivi participatif, pièges photographiques, présence/absence sur un réseau de points de marquage). Dans le prolongement de ces travaux, il est apparu intéressant de tester les outils qu'offrent aujourd'hui les analyses génétiques pour mieux appréhender la présence de la Loutre d'Europe, de mieux comprendre son utilisation de l'espace, d'obtenir des éléments sur son régime alimentaire local et de caractériser son degré de proximité génétique aux autres populations françaises. Il s'agit par ailleurs de tester l'efficacité de cette méthode encore peu utilisée.

© Pascal Etienne

Méthodes

L'étude a été menée à l'échelle des bassins versants de la Lieue de Grève sur les cours d'eau salmonicole du Yar, du Roscoat et du Kerdu (respectivement 72, 53 et 31 km de longueur) dans lesquels s'inscrit la Réserve. Les épreintes fraîches de moins de 72 h ont été choisies comme matériel biologique d'analyse génétique. Un réseau de 63 points de marquage potentiel, préalablement identifiés, a été prospecté le matin après plusieurs journées sans pluie. Cet état de fraîcheur a pu être apprécié visuellement par l'observateur ou par le fait que l'épreinte n'était pas présente le jour précédent. Trois périodes de collecte d'épreintes ont été menées entre mars 2024 et juillet 2025 (15/03/24 au 29/04/24, 20/09/24 au 18/12/24 et 11/02/25 au 08/07/25), réparties sur l'ensemble des bassins versants.

L'ADN des échantillons a été extrait en utilisant le kit QIAamp DNA Fast Stool de Qiagen. Pour l'identification individuelle, un panel de 15 marqueurs microsatellites a été utilisé. Chaque marqueur a été analysé en triplicat et les génotypes ont été comparés à une base de données d'échantillons antérieurs. Le sexe des individus a également été déterminé. L'origine des loutres a ensuite été évaluée en comparant les échantillons à la base de données du laboratoire regroupant les principales lignées françaises, à l'aide du logiciel STRUCTURE (Pritchard *et al.*, 2000). L'analyse de la diversité et de la différenciation génétique a été réalisée avec le package diveRsity, et le logiciel Genetix (Version 4.05) (Belkhir *et al.*, n.d.).

Résultats

L'ensemble des bassins versant ont fait l'objet de collectage et les 40 échantillons sont globalement bien répartis. Le taux de réussite est jugé bon comparé à d'autres études avec 55 % de réussite (22 échantillons) au génotypage.

L'analyse de l'origine génétique des loutres indique une appartenance à la lignée bretonne, identifiée par l'université de Liège, comme décrit par Pigneur *et al.* (2018). L'indice de consanguinité calculé sur l'ensemble des échantillons collectés est estimé à 0,11 (intervalle de confiance : -0,07 à 0,22), ce qui suggère un risque de consanguinité relativement faible au sein de la population.

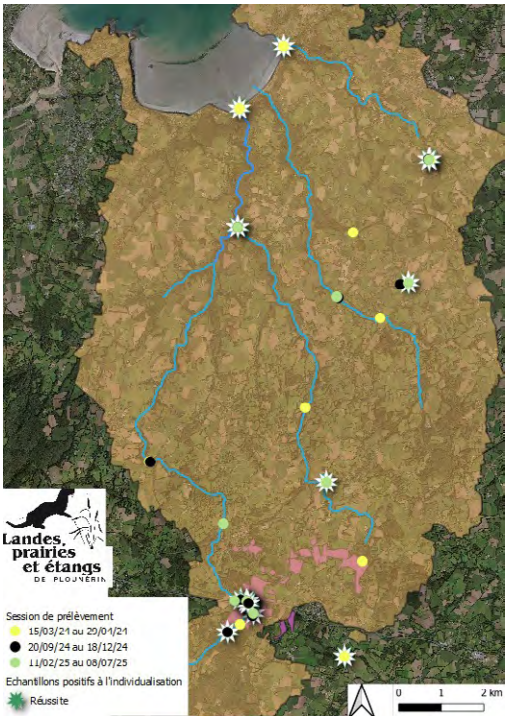

Sessions de prélèvement et échantillons positifs à l'individualisation © Louise Lathuille

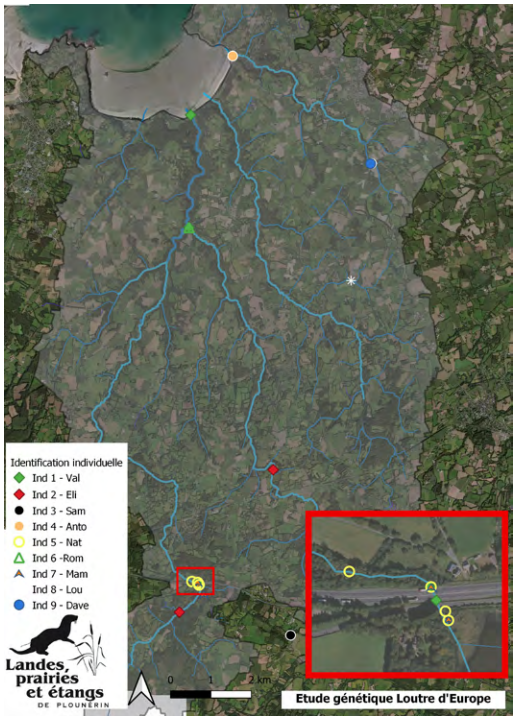

Identification individuelle © Louise Lathuille

L'analyse du bol alimentaire confirme que le régime alimentaire de la Loutre à l'Étang du Moulin Neuf est composé de poissons et d'amphibiens, avec une présence récurrente d'anguilles européennes (*Anguilla anguilla*). La consommation régulière de Salamandres tachetées (*Salamandra salamandra*) questionne car celle-ci est réputée comme peu consommée (voire dangereuse) à cause de sa toxicité.

Sur les 22 individus identifiés, le marqueur spécifique des mâles est ressorti pour 11 échantillons, reliés à 5 individus différents. L'absence de ce marqueur dans les autres échantillons peut indiquer des femelles mais peut aussi être due à une dégradation de l'ADN ou une quantité insuffisante initiale.

9 individus différents ont été identifiés sur le bassin versant, certains individus étant identifiés 5 fois, que ce soit sur des sites proches ou éloignés (11 km à vol d'oiseau). Les individus fréquentant l'Étang du Moulin Neuf (4) ainsi que ceux du Kerdu (2) ne sont jamais ré-identifiés sur un autre bassin versant. Plusieurs individus ont été détectés à plus de 6 mois d'intervalle et même à plus d'un an.

Discussion et limites

Les résultats confirment l'hypothèse que l'Étang du Moulin Neuf constitue un site important pour cette espèce : il permet en effet le passage ou le stationnement de nombreux individus, et a un rôle important dans la réalisation du cycle de vie de certains, comme nous le confirment les différents appareils photos à déclenchement automatique installés sur la réserve. Cette étude nous donne des éléments intéressants pour percevoir comment les populations de loutres utilisent le bassin versant, notamment la place de l'Étang du Moulin Neuf dans ce schéma d'occupation. L'Étang du Moulin Neuf est à une phase d'atterrissement avancé : l'étude nous aidera à évaluer dans le temps comment cette modification importante de la pièce d'eau impactera la population de loutres.

Taille de la population : La pose d'un appareil photos automatique à l'Étang du Moulin Neuf en 2025 a permis d'identifier 5 individus différents sur un même appareil au cours de la même nuit et au moins 8 individus occupant le site. Ces observations et les résultats de l'étude génétique nous invitent à penser que le nombre de loutres utilisant le bassin versant en 2024-2025 est bien supérieur à 9 individus.

Parenté : La qualité du matériel génétique n'a pas permis d'évaluer les relations de parentés avec les individus connus sur le bassin versant par le passé (individus retrouvés morts) ce qui était l'un des points forts attendus de cette étude.

David Menanteau et Louise Lathuille,
Lannion-Trégor Communauté

Prélèvement génétique © Lannion Trégor Communauté

Le retour de la Loutre d'Europe en France : ce que nous révèle son ADN

Depuis plus de dix ans, le Laboratoire de génétique de la conservation (GeCoLab, Université de Liège) étudie avec passion l'incroyable reconquête du territoire français par la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Grâce à l'analyse de plus de 356 échantillons non invasifs récoltés sur le terrain et au génotypage de 14 loci microsatellites, nos travaux récents dressent la cartographie génétique la plus actuelle à l'échelle nationale. Cette approche scientifique permet aujourd'hui de dépasser les simples comptages démographiques pour évaluer en profondeur la santé évolutive et la résilience de l'espèce.

Une structure en six groupes et des refuges historiques préservés

Nos analyses révèlent que les loutres françaises se structurent finement en cinq groupes génétiques distincts : Bretagne, Massif central, Atlantique, Pyrénées, Rhône-Alpes et, découverte particulièrement stimulante de ces derniers mois, un sixième groupe génétique semble exister également dans le Sud-Est de la France (Figure 1). Cette organisation spatiale reflète directement l'empreinte des refuges historiques où l'espèce a réussi à survivre au plus fort de son effondrement au cours du XX^{e} siècle. Concernant la population refuge du Sud-Est, cette hypothèse devra cependant être définitivement confirmée au cours des prochains mois, par l'étude d'un échantillonnage de loutres plus important pour cette zone géographique. Cette étude permettra notamment de confirmer sa délimitation exacte, de mieux comprendre son origine ainsi que les contacts qu'elle a avec les autres populations françaises et potentiellement italiennes.

Des contrastes marqués de diversité génétique et de consanguinité

Si l'espèce a globalement évité l'extinction et l'érosion génétique catastrophique que l'on pouvait redouter après un tel goulot d'étranglement démographique, le tableau de la diversité actuelle demeure contrasté selon les territoires (Figure 2). D'un côté, les noyaux de l'Atlantique et du Massif central se comportent comme des réservoirs de diversité génétique, affichant une forte richesse allélique qui porte littéralement la dynamique de reconquête nationale. De l'autre côté, certains secteurs géographiques — à l'instar du groupe breton ou du Sud-Est

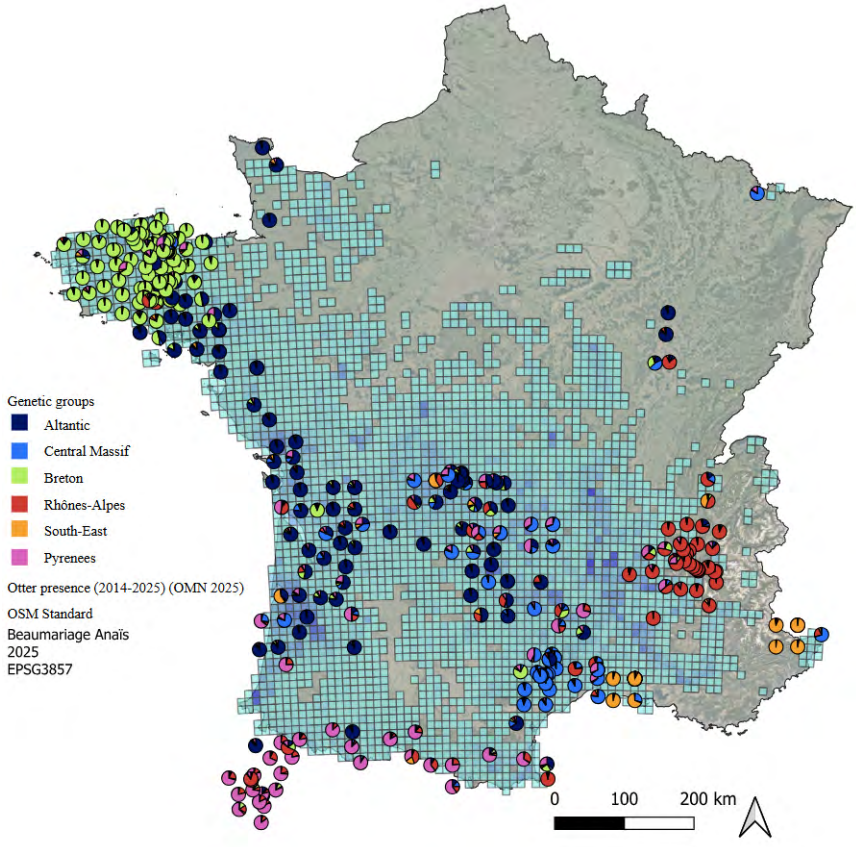

Figure 1 : Répartition spatiale des groupes génétiques. Les diagrammes circulaires représentent les probabilités d'appartenance aux K=6 groupes.

de la France (populations rhodaniennes et du Sud-Est) — présentent une diversité génétique plus appauvrie, une situation probablement liée aux sévères goulots d'étranglement (bottlenecks) qu'elles ont subis lors de leur quasi-éradication au XX^{e} siècle. Cet isolement historique risquerait de fragiliser leur potentiel adaptatif face aux changements globaux. Heureusement, nos analyses (Fig. 1) révèlent déjà un début de mixage salvateur : les individus de ces groupes périphériques montrent des signes de reconnexion avec les noyaux centraux, amorçant le brassage qui alimente précisément la dynamique de reconquête nationale développée ci-dessous.

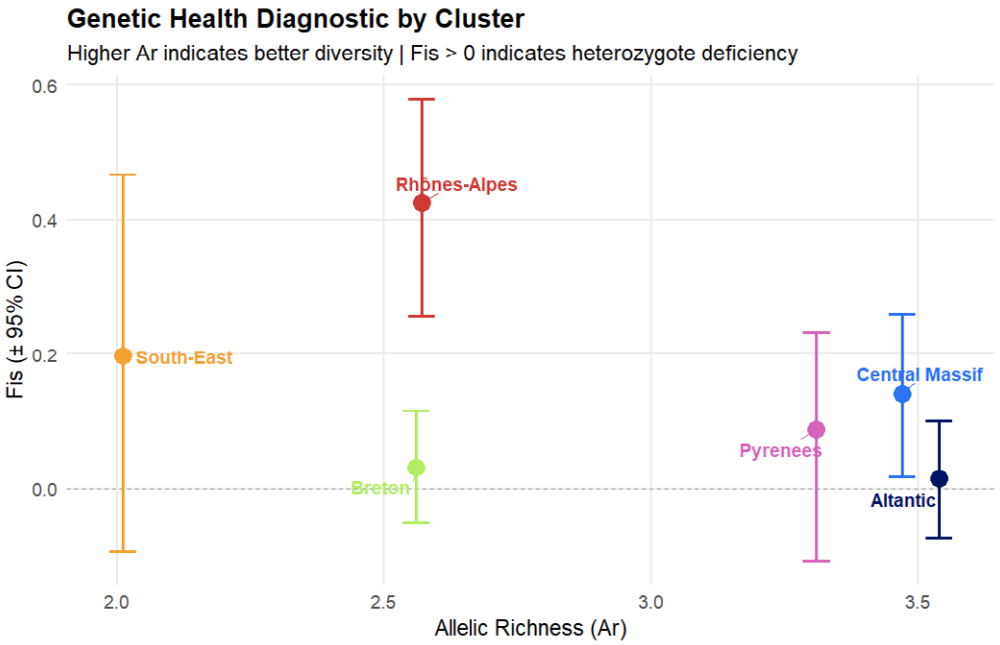

Figure 2 : Diversité génétique. Relation entre la richesse allélique (Ar) et l'indicateur de consanguinité (Fis) dans les six groupes (barres d'erreur : IC à 95 %).

Brassage et reconnexion : les moteurs de la reconquête

Heureusement, l'élément le plus encourageant de ces deux dernières années réside dans la mise en évidence scientifique d'un fort dynamisme de reconnexion entre ces entités autrefois isolées. Près de 39 % des individus échantillonnés à l'échelle nationale s'avèrent être des sujets « chimériques » (admixés). La présence massive de ces profils intermédiaires, notamment dans le Centre de la France (dans les départements du Limousin ou de la Charente), matérialise en temps réel le front d'expansion et le mélange des lignées. Parallèlement, la faible différenciation génétique observée entre les groupes Atlantique et Massif central dessine un véritable corridor de connectivité écologique. Ce flux de gènes soutenu par les grands axes hydrographiques favorise activement la vitalité des populations.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les acteurs de terrain, naturalistes, et partenaires dont l'implication précieuse et la collecte rigoureuse d'échantillons rendent possible ces avancées scientifiques majeures au service de la conservation.

Anaïs Beaumariage et Johan Michaux, GeCoLab

Pour consulter le poster, cliquez sur l'image.

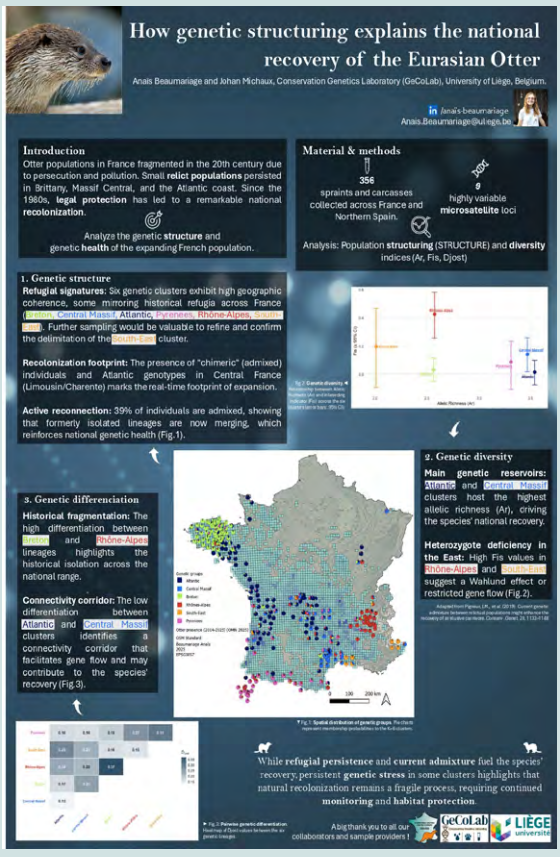

© Jean-Michel Bompar

Deux sessions de formation à l'autopsie des loutres

Dans le cadre du groupe de travail « Facteurs sanitaires impactant la Loutre d'Europe » du PNA Loutre, le protocole de valorisation des spécimens de loutre découverts morts a été mis à jour en 2025. Une réorganisation du contenu et des observations, ainsi que l'ajout de mesures et de relevés complémentaires à effectuer lors des autopsies ont été réalisés. Une banque photographique et des éléments permettant d'accompagner la réalisation des autopsies ont également été intégrés en annexe.

Dans le but de renforcer le réseau de vétérinaires et d'étudiants vétérinaires compétents en matière d'autopsie de la Loutre d'Europe à l'échelle nationale, la SFEPM a organisé deux sessions de formation en partenariat avec Christine Fournier-Chambrillon (GREGE), l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT) et l'Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique (Oniris). Grâce à un financement de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de l'association Vétérinaires pour la Biodiversité, ces journées ont permis aux participants de se former ou d'approfondir leurs connaissances du nouveau protocole d'autopsie, ainsi que de maîtriser la technique de coloration des utérus utilisée pour le dénombrement des cicatrices placentaires.

La première journée de formation s'est déroulée le 19 février 2026 à l'ENVT. Elle a réuni une dizaine de participants (enseignants et étudiants vétérinaires), ainsi qu'une animatrice en région du PNA. Dix loutres ont pu être autopsiées : une en provenance de Nouvelle-Aquitaine (PELAGIS) et neuf individus collectés en région Occitanie et mis à disposition par les agents de l'OFB. L'échantillonnage de matériel biologique a été effectué par le GREGE pour la constitution d'une banque de prélèvements, ainsi que par l'ENVT dans l'objectif de réaliser des analyses visant à détecter les virus responsables de l'Influenza aviaire et de la maladie de Carré.

Formation autopsies à l'ENVT © Manue Jacquot

La seconde journée de formation s'est tenue le 19 mars 2026 au sein de l'école vétérinaire Oniris. Elle a rassemblé 10 participants (vétérinaires, étudiante vétérinaire et animateurs en région du PNA) venus de Bretagne, de Normandie, des Pays de la Loire et de Belgique. Treize loutres ont été autopsiées au cours de cette session. Des prélèvements d'échantillons ont été effectués en vue de la réalisation d'analyses écotoxicologiques par le GREGE, ainsi que des prélèvements de rein et d'urine par Oniris dans le cadre d'une étude collaborative avec l'Institut Pasteur traitant du portage des Leptospires par des espèces de mammifères sauvages.

À l'issue de ces deux sessions de formation, le protocole sera ajusté afin de modifier, notamment, la méthode de mesure de la distance ano-génitale. Des précisions complémentaires seront également apportées concernant l'examen de l'appareil génital mâle et femelle, ainsi que des éléments d'aide à la détermination de la classe d'âge.

Cécile Kauffmann, SFEPM

Formation autopsies à Oniris © Christine Fournier-Chambrillon

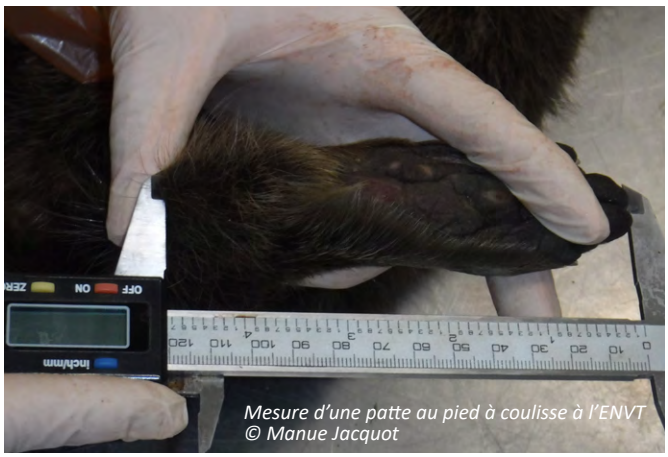

Mesure d'une patte au pied à coulisse à l'ENVT © Manue Jacquot

PRÉVENTION DE LA MORTALITÉ DE LA LOUTRE ET AMÉLIORATION DU POTENTIEL D'ACCUEIL DES MILIEUX

Journée de partage d'expériences autour d'aménagements routiers en faveur de la Loutre en Nouvelle-Aquitaine

Suite à la volonté des différents animateurs du PNA Loutre en Nouvelle-Aquitaine d'être mieux formés à l'aménagement des routes pour réduire le risque de collision avec la Loutre d'Europe, la LPO France a proposé d'organiser une journée de terrain permettant de visiter une douzaine d'ouvrages et de linéaires routiers récemment aménagés dans le marais de Rochefort par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, notamment dans le cadre du programme LIFE VISON.

Neuf personnes issues de différentes structures (Charente Nature, DREAL Nouvelle-Aquitaine, GRIFS, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, LPO France, Nature Environnement 17, Vienne Nature) ont ainsi pu échanger et partager leurs expériences autour de cas concrets de terrain.

Différents types d'aménagements de pieds secs (buses, dalots, encorbellements, pontons flottants), ainsi que différents types de protections (palissades, clôtures, GBA, pieutage de berge) et d'autres aménagements associés (passages canadiens, portails étanches, etc.) ont ainsi été visités durant la journée. Cela a permis de discuter de leur fonctionnalité (résultats des suivis faunistiques associés), des particularités techniques rencontrées, et aussi de soulever un point très important concernant la nécessité de réaliser un suivi régulier de fonctionnalité des aménagements, afin que les efforts mis en œuvre pour la réalisation des aménagements soient pérennisés dans le temps.

Sylvain Fagart, LPO France

Ouvrage aménagé en faveur de la Loutre et du Vison d'Europe dans le marais de Rochefort © Anthony Le Nozahic

Passage canadien © Véronique Barthélemy

Une brochure pour mieux reconnaître les mammifères semi-aquatiques à fleur d'eau

Les mammifères semi-aquatiques qui fréquentent nos cours d'eau et nos zones humides ne sont pas toujours faciles à identifier. Lorsqu'ils sont observés à distance ou en train de nager, plusieurs espèces peuvent notamment être confondues en raison de leur silhouette et de leur comportement à la surface de l'eau.

Pour faciliter leur reconnaissance, la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) a publié une brochure consacrée aux mammifères semi-aquatiques avec lesquels la Loutre d'Europe est régulièrement confondue. Ce document propose ainsi des éléments de comparaison permettant de distinguer le Castor, la Loutre, le Ragondin, le Putois, le Vison d'Europe, le Vison d'Amérique et le Rat musqué.

À travers la présentation de leurs caractéristiques physiques et écologiques, mais également leur comportement de nage, cette brochure constitue un outil pratique pour améliorer l'identification de ces espèces sur le terrain. Elle s'adresse ainsi aussi bien aux naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels qu'à toute personne intéressée par la faune des milieux aquatiques. Dans le cadre du PNA, la création de ce document a également pour objectif de sensibiliser les chasseurs et les piégeurs au risque de mortalité de la Loutre par tir et par piégeage, notamment lors d'opérations de chasse et de régulation des espèces classées susceptibles d'occasionner des dégâts ou exotiques envahissantes.

L'originalité du document réside dans la présence de liens vers de courtes vidéos illustrant le comportement de nage des différentes espèces. Ces supports permettent de mieux appréhender les critères d'identification en situation réelle et constituent une aide précieuse pour distinguer des animaux parfois difficiles à reconnaître lors d'observations furtives.

La brochure est disponible sur le site de la SFEPM.

Cécile Kauffmann, SFEPM

Vigilance « Loutre » sur les routes de l'Orne

En 2025, un projet innovant a été déployé sur les routes du département de l'Orne : l'installation de panneaux destinés à sensibiliser les conducteurs à la présence de l'espèce.

La Loutre d'Europe n'est aujourd'hui plus menacée de disparition en France (SFEPM), mais son retour sur son aire de répartition originelle peut être fortement ralentie par les collisions routières, qui constituent l'une des principales menaces liées à l'homme. Si les collisions ont régulièrement lieu aux abords des ponts routiers, les accidents sont généralisables à l'ensemble des axes. Ces mortalités surnuméraires induisent un effet non négligeable sur les fronts de recolonisation.

Un constat qui ne peut rester sans suite

Les collisions routières impliquant la Loutre sont souvent la conséquence d'ouvrages hydrauliques routiers inadaptés à leurs déplacements. Si certains aménagements peuvent parfois améliorer la « transparence » des infrastructures, ce n'est malheureusement pas toujours possible. C'est pourquoi le CPIE Collines normandes a souhaité sensibiliser et informer les usagers de la route sur la possible traversée de la Loutre. La collaboration régulière avec les services routiers départementaux a conduit à engager une réflexion sur la manière la plus pertinente d'alerter les conducteurs.

Les limites de la sécurité routière

Nous connaissons tous le panneau de la sécurité routière « Attention faune sauvage ». Il indique le point d'entrée dans une zone où des animaux sauvages sont susceptibles de traverser fréquemment la chaussée. Mais de quels animaux parle-t-on exactement ? Pas des crapauds ni des hérissons… Ce panneau concerne les espèces dont la traversée peut provoquer un accident matériel ou corporel comme un chevreuil ou un sanglier. Bien qu'on puisse imaginer le panneau personnalisé représentant l'animal dont on souhaiterait éviter l'écrasement, les départements n'ont pas la possibilité de laisser libre cours à cette fantaisie, car la signalétique routière est définie par arrêté ministériel.

Une collaboration locale pour répondre à un manque

Alors qu'en l'absence d'alternative sur ce site accidentogène un panneau « Attention traversée de faune sauvage » avait été installé, la solution paraissait loin d'être satisfaisante. Face à ce constat, les élus et agents du Département ont cherché une réponse plus pertinente.

S'inspirant d'une campagne de communication menée contre les déchets en bord de route, le Département a lancé une action forte visant à sensibiliser les automobilistes à la présence de la Loutre d'Europe sur plusieurs secteurs du territoire. En collaboration avec le CPIE, et avec un budget restreint, une quinzaine de panneaux ont été installés le long de routes départementales. Cette action a mobilisé un travail ciblé : conception d'un support de communication clair et marquant, sélection des axes les plus sensibles — là où des mortalités avaient été constatées ou où les ouvrages hydrauliques routiers ne permettaient pas le franchissement de l'espèce — et choix stratégique des implantations, en tenant compte de la signalisation existante et des vitesses de circulation.

Peut-on rêver ?

Actuellement, les panneaux de sécurité routière relatifs à la faune sauvage ont pour seule vocation de limiter les risques pour le conducteur. À l'image du panneau signalant la présence d'enfants, qui incite les automobilistes à adopter un comportement de vigilance, on peut s'interroger sur l'évolution possible de cette signalisation. Ne pourrait-on pas envisager, à l'échelle nationale, la création de panneaux personnalisés représentant des espèces protégées particulièrement sensibles à l'écrasement ? Une signalisation plus explicite et plus identifiable renforcerait la prise de conscience des usagers et contribuerait à réduire les collisions avec la faune. Une telle décision, toutefois, ne pourra être prise qu'à un niveau supérieur, puisque ces choix relèvent du ministère chargé des Transports et du ministère de l'Intérieur.

Olivier Hesnard, CPIE 61

Panneau « Vigilance Loutres » le long d'une route départementale de l'Orne © Olivier Hesnard

Des guides pour la prise en compte des mammifères semi-aquatiques lors de travaux sur cours d'eau

En Pays de la Loire

Dans le cadre du PNA en faveur de la Loutre d'Europe, un guide pour la prise en compte des mammifères semi-aquatiques lors de la phase de travaux sur cours d'eau est paru en 2025, fruit d'une réflexion de plusieurs acteurs des Pays de la Loire (technicien·nes rivière, CEREMA, associations de protection de la nature, DREAL Pays de la Loire, PNR du Marais Poitevin et Nantes Métropole). Ce travail a été engagé en 2024 grâce aux financements de la DREAL PDL. Il fait suite au constat que plusieurs guides existaient sur l'entretien des cours d'eau ou encore sur l'écologie des différentes espèces, mais aucun ne traitait de la phase de chantier. En plus de cela, les mammifères semi-aquatiques ne sont pas encore correctement pris en compte lors des phases de travaux sur cours d'eau.

Ce guide est destiné aux acteurs qui sont amenés à réaliser des travaux sur cours d'eau : syndicats de rivières, conseils départementaux, gestionnaires de voiries, collectivités, etc. Il propose des mesures à mettre en place lors de la phase de travaux pour impacter le moins possible les mammifères semi-aquatiques et leurs milieux. Il est richement illustré de schémas techniques pour simplifier la compréhension des mesures.

Le document est téléchargeable ici.

Suite à la parution de ce guide, la DREAL PDL et la LPO Anjou l'ont diffusé dans les réseaux d'acteurs concernés par la thématique. Un webinaire a été réalisé le 26 mars 2026 sur ce sujet sur la plateforme IdealCo. Ce webinaire a été l'occasion de présenter ce guide, les réglementations sur les espèces protégées, ainsi que deux retours d'expérience de syndicats de rivière sur la prise en compte des mammifères semi-aquatiques.

Alexandre Martin, LPO Anjou

En Normandie

En réflexion depuis presque dix années sans connaître exactement la forme qu'il prendrait ni son contenu, un guide technique aux objectifs similaires à celui réalisé par la LPO Anjou était dans les projets du Groupe Mammalogique Normand sur la thématique des mammifères semi-aquatiques. Toutefois, faute de financements mobilisables spécifiquement pour sa rédaction, ce projet a été temporairement écarté. Ce n'est que récemment, depuis la mise en place officielle en Normandie du Plan Régional d'Actions en faveur des mammifères semi-aquatiques, porté et animé par le GMN, que ce projet a revu le jour pour répondre pleinement aux modalités d'attribution des aides quant au volet opérationnel qu'il apporte. En effet, force est de constater, comme le rappelle Alexandre Martin, que de nombreux travaux de restauration de cours d'eau et zones humides ne prenaient bien souvent pas en compte les enjeux liés aux mammifères semi-aquatiques potentiellement présents dans l'emprise des projets.

L'accompagnement technique apporté ces dernières années par le GMN en Normandie auprès d'un large réseau d'acteurs et gestionnaires de milieux aquatiques, collectivités, services instructeurs et police de l'eau a permis d'acquérir de nouvelles compétences grâce à de nombreux retours d'expériences. Tout ce travail, mené en collaboration avec la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) Calvados Orne Manche, qui représente le véritable trait d'union entre le GMN et l'ensemble de ces gestionnaires de milieux aquatiques, s'est concrétisé par la réalisation d'un guide technique de préconisations de gestion conservatoire en faveur des mammifères semi-aquatiques dans le cadre des travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau et zones humides.

Ce guide, actuellement en cours de finalisation, sera disponible pour tous en ligne et distribué plus spécifiquement en version papier à l'ensemble des partenaires normands d'ici la fin de l'année. Il comportera une partie de présentation succincte des espèces de mammifères semi-aquatiques et leurs statuts de conservation, une partie sur la réglementation liée à ces espèces dans un contexte de dérogation pouvant être demandée pour exécuter des travaux de restauration (rédigée par la DREAL Normandie), puis d'une partie opérationnelle constituée de fiches par type de travaux qui s'appuie sur les différents retours d'expériences normands. Chacune de ces fiches propose des préconisations techniques en suivant les parties « Eviter » et « Réduire » de la séquence ERC sur le même principe que le guide national ERC élaboré par le CEREMA.

Force est de constater très positivement qu'aujourd'hui, le GMN répond à un nombre de plus en plus croissant de demandes d'accompagnement technique dès la phase projet pour des travaux de restauration de milieux aquatiques, faites directement par les maîtres d'ouvrages ou les maîtres d'œuvres mobilisés. Et si cette étape ne se fait pas, par oubli ou pour toute autre raison, les services instructeurs (DDT(M)s et DREAL) et police de l'eau (DDT(M)s et OFB), également sensibilisés par le GMN et la CATER COM ces dernières années à cette prise en considération nécessaire des mammifères semi-aquatiques avant, pendant et après travaux, veillent à cette démarche d'identification des enjeux.

© Claire Motz Illustrations

Le GMN tient particulièrement à remercier la CATER COM et l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers sans qui ce guide, et plus largement tout ce travail de prise en compte des mammifères semi-aquatiques, n'existerait pas. Le travail d'accompagnement technique et le guide qui en découle bénéficient d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Fonds Européen de Développement Régional et de la DREAL Normandie.

Bastien Thomas,
Groupe Mammalogique Normand

Programmation de travaux d'aménagement d'ouvrages en faveur de la Loutre lancée par le GMN

Avec plus de 4 000 diagnostics d'ouvrages réalisés pour la Loutre en Normandie par le GMN, le CPIE Collines Normandes et d'autres partenaires, seuls quelques ouvrages ont été spécifiquement aménagés en raison de la survenue d'un cas de mortalité avéré ou du risque de mortalité qu'ils représentaient pour l'espèce (essentiellement des ouvrages de la DIRNO et quelques ouvrages départementaux). Les dizaines d'ouvrages équipés d'un dispositif de franchissement pour la Loutre par les différents gestionnaires (majoritairement les Départements) l'ont été par opportunité de mutualiser et concilier des travaux de restauration lourde (maçonnerie, changement de tablier ou d'ouvrage, etc.) avec l'enjeu de continuité écologique pour la Loutre. Toutefois, ces ouvrages ne sont pas nécessairement identifiés au préalable comme à risque fort de mortalité pour l'espèce. Ce constat réside essentiellement dans les budgets alloués aux travaux de réparation d'ouvrages, souvent limité pour mettre spécifiquement en œuvre des banquettes.

Dans un objectif de déploiement plus large de ces dispositifs, le GMN a souhaité porté lui-même sa propre programmation de travaux en Normandie afin d'équiper les ouvrages présentant des risques forts à très forts sur les bassins de présence avérée de l'espèce. Cette année, 8 ouvrages sont équipés d'une banquette en encorbellement bois sur les routes départementales des bassins de l'Orne, à proximité de Caen (6 ouvrages), et de la Dives (2 ouvrages), récemment recolonisée par l'espèce. D'ici fin 2028, le GMN devrait aménager une trentaine d'ouvrages au total.

Bien que les dossiers administratifs soient particulièrement lourds et chronophages, l'avantage non négligeable du portage de cette programmation par une association est de pouvoir bénéficier de 100 % de financements, le seuil étant dans la plupart des cas limité à 80 % pour les collectivités. Ainsi, le GMN bénéficie d'un financement à hauteur de 60 % du FEDER et 40 % de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour cette programmation. Un dispositif de suivi par appareils photos à déclenchement automatique est en outre prévu pour chaque ouvrage équipé afin de suivre l'efficacité de ces dispositifs dès que les niveaux d'eau remonteront.

Bastien Thomas,
Groupe Mammalogique Normand

Banquette à loutres sous un ouvrage © Groupe Mammalogique Normand

Panneau signalant l'équipement de l'ouvrage avec un passage à faune © Groupe Mammalogique Normand

PRISE EN COMPTE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Un stage pour évaluer la prise en compte de la Loutre et du Castor dans les politiques publiques

Dans le cadre de mon stage de Master 2 Gestion de l'environnement, réalisé pendant cinq mois au sein de la SFEPM, j'ai travaillé sur l'évaluation de la prise en compte de la Loutre d'Europe et du Castor d'Europe dans les politiques publiques de gestion de la biodiversité et des milieux aquatiques, l'analyse des facteurs pouvant expliquer ces différences et l'identification de leviers d'amélioration.

Les politiques publiques correspondent ici aux décisions et actions mises en œuvre par les pouvoirs publics pour répondre à un problème ou atteindre un objectif. Dans le domaine de la biodiversité, elles peuvent notamment prendre la forme de stratégies, de programmes d'actions, de documents de planification ou de mesures de gestion. Elles interviennent à différentes échelles, du niveau national jusqu'à la gestion locale des territoires.

La Loutre et le Castor sont deux espèces étroitement liées aux milieux aquatiques et actuellement engagées dans une dynamique de recolonisation du territoire français. La Loutre bénéficie depuis plusieurs années d'un Plan National d'Actions (PNA), tandis qu'un futur PNA en faveur du Castor est en cours de construction. Ce contexte permet d'interroger la manière dont ces deux espèces sont intégrées dans les différentes politiques publiques et les pratiques de gestion.

Au cours de cette étude, j'ai réalisé une analyse documentaire de 85 documents de planification et de gestion, complétée par une enquête auprès de 117 répondants représentant 137 politiques ou sites, ainsi que par des entretiens avec des acteurs territoriaux. Les objectifs étaient de comparer la prise en compte de la Loutre et du Castor dans les politiques publiques étudiées, d'identifier les facteurs pouvant influencer leur intégration et les actions mises en œuvre en leur faveur, ainsi que de déterminer les difficultés et les besoins rencontrés par les acteurs interrogés.

Les réponses au questionnaire ont aussi permis d'identifier les principales actions mises en œuvre en faveur des deux espèces. Elles concernent principalement la préservation et la restauration des habitats et des continuités écologiques, telles que des travaux de restauration des berges et des ripisylves ou la restauration de zones humides. D'autres actions visent à limiter les dérangements, notamment liés à la fréquentation du public ou à la présence de chiens, par exemple à travers la limitation de l'accès à certaines zones. Des actions de suivis des espèces, d'animation et de sensibilisation du grand public sont également mises en place.

Les résultats permettent de mettre en évidence :

1) Une meilleure prise en compte de la Loutre que du Castor dans les politiques étudiées. Cette différence pourrait s'expliquer par leurs trajectoires de conservation respectives : la Loutre a bénéficié de multiples programmes de conservation et de restauration depuis 1987 et fait l'objet d'un PNA depuis 2010, tandis que le Castor a principalement fait l'objet de programmes de réintroduction depuis les années 1950 et ne bénéficie pas encore d'un PNA. La dynamique de recolonisation de ce dernier s'est par ailleurs accompagnée d'une augmentation des conflits avec certaines activités humaines.

2) L'influence du type de politique, en fonction de son échelle d'intervention, de sa vocation ou de son degré d'opérationnalité. En effet, les SRADDET*, SDAGE* et SAGE*, qui s'inscrivent dans des cadres territoriaux relativement larges (de l'échelle régionale à celle des grands bassins hydrographiques ou des bassins versants), favorisent principalement une prise en compte indirecte des espèces à travers des actions visant la préservation et la restauration des milieux qui leur sont favorables. À l'inverse, les documents de gestion des PN*, PNR*, RN* et ENS*, intervenant à une échelle territoriale plus locale et présentant un caractère davantage opérationnel, permettent plus facilement une prise en compte directe à travers des actions ciblées en faveur des espèces (inventaires et suivis, labellisation de Havres de Paix, construction de banquettes sous les ouvrages d'art, sensibilisation du grand public à la présence des deux espèces, etc.).

3) Une influence de la présence historique des espèces qui peut conduire à deux situations distinctes :
- Des enjeux locaux bien identifiés, et ainsi une prise en compte renforcée et davantage d'actions en faveur de l'espèce (ex : région Nouvelle-Aquitaine pour la Loutre, bassin de la Loire pour le Castor).
- Une espèce considérée comme non prioritaire : les mesures spécifiques en sa faveur passent alors au second plan face à d'autres enjeux liés à la gestion des milieux ou à la coexistence avec les activités humaines (ex : Massif central pour la Loutre, bassins du Rhône et de la Saône pour le Castor).

Enfin, l'étude s'est intéressée aux difficultés rencontrées par les acteurs pour intégrer la Loutre et le Castor dans leurs politiques et leurs pratiques, ainsi qu'aux besoins exprimés. Ces éléments ont permis d'identifier plusieurs leviers d'amélioration, notamment le renforcement des réseaux régionaux d'acteurs (listes de diffusion intégrant l'ensemble des acteurs locaux), l'amélioration de l'accès aux ressources et aux formations (centralisation des outils techniques, création de fiches synthétiques…) et une meilleure anticipation de la recolonisation de la Loutre et du Castor dans les documents de planification et de gestion des territoires.

Le mémoire est disponible en ligne, sur le site internet de la SFEPM.

Manon Paperin, SFEPM

Master 2 Gestion de l'environnement
Parcours Systèmes Socio-Ecologiques : Héritages, Dynamiques et Gestion
Année universitaire : 2025 -2026

Évaluation de la prise en compte de la Loutre d'Europe et du Castor d'Europe dans les politiques publiques de gestion de la biodiversité et des milieux aquatiques : analyse des facteurs de variation et identification de leviers d'amélioration

Manon PAPERIN
Mémoire de stage 2026

Tutrice professionnelle : Cécile KAUFFMANN
Animatrice du Plan National d'Actions Loutre, SFEPM

Tuteur universitaire : Yanni GUNNELL
Professeur des Universités, Université Lumière Lyon 2

© Christian Konig
© Jean-Baptiste Ponrath

*** SRADDET :** Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires ; **SDAGE :** Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ; **SAGE :** Schéma d'aménagement et de gestion des eaux ; **PN :** Parc national ; **PNR :** Parc naturel régional ; **RNN :** Réserve naturelle nationale ; **RNR :** Réserve naturelle régionale ; **ENS :** Espace naturel sensible.

© Pascal Etienne

Une formation à destination des animateurs·trices en région du PNA Loutre

Depuis 2011, Stéphane Raimond, animateur « Loutre et pisciculture », réalise pour le compte du PNA des expertises auprès des pisciculteurs afin d'évaluer le risque de prédation par la Loutre. Ces interventions permettent de proposer des solutions adaptées à la configuration de chaque site et aux pratiques des exploitants, dans le but de prévenir ou de limiter les impacts de la Loutre sur leurs cheptels. Cependant, pour proposer une médiation réactive, efficace et durable sur le moyen terme et sur tout le territoire, et pour ne pas perdre les bénéfices du travail d'animation effectué depuis le premier plan d'actions, la formation de correspondants en région s'avérait indispensable.

Le 4 février 2026, grâce à un financement obtenu via le Fonds Vert Nouvelle-Aquitaine, la SFEPM a organisé une formation « Loutre et pisciculture » à destination des animatrices et animateurs en région du PNA Loutre afin de répondre à l'un de ses objectifs : « former les naturalistes locaux qui pourront assister localement l'animateur «Loutre et pisciculture » du PNA ».

La formation s'est déroulée à Bugeat (19), au cœur du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Il s'agit par ailleurs d'un lieu emblématique de l'histoire de la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture, puisque c'est au sein de l'ancienne pisciculture de Stéphane Raimond, le Moulin de Barthou, qu'ont été menées les premières expérimentations visant à protéger les enclos piscicoles au début des années 2000 (Leblanc, 2005).

Vingt participants, chargés de l'animation et de la coordination du PNA dans neuf régions du territoire, ont répondu présents à cette journée technique. La matinée, animée par Stéphane Raimond, s'est déroulée en salle et a permis de dresser un panorama des différents types de piscicultures, ainsi que des enjeux et contraintes propres à chacune d'entre elles. La biologie et l'écologie de la Loutre ont été présentés afin d'appréhender l'impact potentiel de l'espèce en pisciculture. Les capacités parfois insoupçonnées du mustélidé, capable de grimper, sauter, creuser, déplacer du matériel ou encore tordre du grillage pour accéder à sa ressource alimentaire ont été mises en lumière. L'ensemble des méthodes de protection déjà testées ont également été détaillées : des dispositifs qui se sont révélés inefficaces à ceux encore en cours d'expérimentation, jusqu'aux solutions aujourd'hui reconnues comme les plus adaptées. Enfin, Stéphane Raimond a abordé les différentes étapes de réalisation d'un rapport d'expertise et le rôle que les animateurs·trices en région du PNA seront amenés à jouer dans la conduite de ces expertises.

L'après-midi, le groupe a été accueilli par M. Yohan Monnot, propriétaire de la pisciculture des « Truites de la Vézère » (anciennement le « Moulin de Barthou »). Première pisciculture expérimentale à avoir été aménagée avec succès pour prévenir la prédation par la Loutre, ce site a permis aux participants de découvrir concrètement les dispositifs de protection mis en place ainsi que les matériaux utilisés. Les animateurs·trices ont ainsi pu observer les différents points d'accès sécurisés et échanger avec le propriétaire, dont les retours d'expérience, ponctués d'anecdotes et de précieux conseils, ont largement enrichi les discussions. La visite du « Havre de Paix » pour la Loutre dont est propriétaire Stéphane Raimond a permis de clôturer la journée avec l'observation d'indices de présence de l'espèce.

La matinée du 5 février, consacrée à la réunion annuelle du Groupe Loutre de la SFEPM, est venue conclure cette session de formation avant le retour des participants dans leurs régions respectives. Un grand merci à chacun·e d'entre eux pour leur implication !

Cécile Kauffmann, SFEPM

Clôture de protection au sein de la pisciculture des « Truites de la Vézère » & Photo de groupe avec Stéphane Raimond et l'ensemble des participants © Cécile Kauffmann

Retour sur la 10ème Journée mondiale de la Loutre

A la découverte de la Loutre d'Europe à Bourges

À l'occasion de la 10ème Journée mondiale de la Loutre, la SFEPM, en partenariat avec l'OFB et l'association Nature 18, a organisé une journée dédiée au mustélidé le samedi 30 mai à Bourges (18).

La matinée s'est tenue au Muséum d'Histoire naturelle, où plus de 26 participants sont venus à la rencontre des équipes mobilisées autour de plusieurs stands pédagogiques. Grâce à des quiz, à différents supports de sensibilisation et à de nombreux échanges avec l'équipe de la SFEPM, composée de Dominique Pain (chargée de vie associative), Andréa d'Hervé (service civique), Julie Boillot (service civique) et Cécile Kauffmann (animatrice du PNA Loutre), les visiteurs ont pu approfondir leurs connaissances sur la biologie, l'écologie et les enjeux de conservation de la Loutre.

Plusieurs conférences de la SFEPM et de l'OFB ont ensuite complété ce temps de découverte en présentant la Loutre, le Plan National d'Actions en sa faveur et des initiatives mises en œuvre pour sa préservation, à l'image de l'opération de conservation participative « Havre de Paix pour la Loutre ».

L'après-midi s'est poursuivie par une sortie terrain le long du Cher, à la recherche des indices de présence de la Loutre et du Castor, sous l'œil avisé de Christophe Renaud (OFB) et de Youenn Tanguy (Nature 18). De nombreux indices ont été observés, notamment des épreintes de Loutre, du castoréum ainsi que des arbres taillés par le Castor. Pour une grande partie des participants, il s'agissait d'une première observation d'indices qui a suscité un vif intérêt ! De nouveaux prospecteurs bénévoles sont désormais formés et opérationnels pour détecter la présence des deux espèces à l'échelle locale. Un grand merci à tous les participants, parfois venus de loin !

Stands de la SFEPM et de Nature 18 au sein du Muséum de Bourges © Cécile Kauffmann

Sortie terrain © Andréa d'Hervé

Epreintes observées sur un rocher © Cécile Kauffmann

A gauche : conférence au Muséum de Bourges © Julie Boillot
Ci-contre : branche taillée par un castor © Julie Boillot

Webinaire de l'IOSF

Comme chaque année à l'occasion de « la Journée mondiale de la Loutre », l'IOSF (*International Otter Survival Fund*) a réuni chercheurs et acteurs de la conservation lors d'un webinaire international. Cette 10ème édition a rassemblé des intervenants qui ont partagé leurs connaissances et leurs projets en faveur des loutres à travers le monde. De l'Europe à l'Afrique, en passant par l'Amérique du sud, nous vous résumons quelques-unes de ces présentations.

Bien que la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) soit largement présente sur le **continent grec**, sa présence récente n'est attestée que sur quelques îles : Corfou, Leucade, Eubée et Samos. La proximité de ces îles avec le continent favorise probablement les échanges génétiques, contribuant ainsi au maintien des populations insulaires. Celles-ci demeurent toutefois fragiles face à de nombreuses pressions, parmi lesquelles le réchauffement climatique, les incendies de forêt, la diminution des ressources alimentaires, la pollution, certains conflits d'usage au sein des sites Natura 2000 ou encore la présence de chiens errants. Dans ce contexte, la préservation des zones humides insulaires apparaît essentielle pour assurer la pérennité de l'espèce et améliorer son état de conservation. Certaines îles, comme Lesvos, sont même envisagées comme sites potentiels de réintroduction.

En **Autriche**, la Loutre d'Europe a recolonisé la quasi-totalité du territoire en seulement 35 ans. Cette réussite s'accompagne toutefois de forts conflits avec les pisciculteurs et les pêcheurs, qui accusent l'espèce de limiter le développement des populations de truites. Une étude menée entre 2017 et 2021 a montré que la suppression de 13 loutres sur un tronçon de rivière n'avait entraîné aucune augmentation de l'abondance ni de la biomasse des truites, suggérant que d'autres facteurs limitent le développement des poissons. Malgré ces résultats, une autorisation de régulation des populations de loutres est en place dans le pays depuis 2022 : près d'une centaine de loutres continuent d'être tuées chaque année…

Au **Maroc**, la Loutre d'Europe présente une large répartition, allant des montagnes de l'Atlas (au nord) jusqu'à plusieurs secteurs de l'est et de l'ouest du pays. Les connaissances sur l'espèce restent toutefois limitées, les données reposant essentiellement sur des observations ponctuelles. Des appareils photos à déclenchement automatique ont néanmoins permis d'observer des femelles accompagnées de leurs jeunes, confirmant ainsi la reproduction de l'espèce. Des traces relevées à proximité immédiate d'habitations témoignent également d'une certaine tolérance à la présence humaine. Dans certaines zones rurales, la Loutre est en outre parfois confondue avec la Mangouste d'Égypte (*Herpestes ichneumon*), ce qui peut conduire à sa destruction. Malgré des connaissances encore limitées sur l'espèce au Maroc, les observations disponibles révèlent une remarquable capacité d'adaptation de la Loutre, qui parvient à se maintenir dans des environnements bien plus contraignants que ceux habituellement jugés favorables.

Le **sud de l'Afrique** abrite trois espèces de loutres : la Loutre à joues blanches (*Aonyx capensis*), la Loutre à cou tacheté (*Hydrictis maculicollis*) et la Loutre du Congo (*Aonyx congicus*), toutes « quasi menacées » sur la liste rouge de l'UICN. Pourtant, seulement 35 articles scientifiques consacrés aux loutres africaines ont été publiés depuis 2012. Plusieurs études récentes, permettant de mieux comprendre l'écologie de la Loutre à joues blanches, ont été menées :

- L'analyse des isotopes stables du carbone et de l'azote a notamment permis de caractériser le régime alimentaire de l'espèce sur une période prolongée et d'évaluer son degré de spécialisation. Les résultats montrent une forte variabilité entre les individus, mais aussi chez un même individu au cours du temps. Certaines loutres modifient leurs zones de recherche alimentaire et leur régime en fonction des conditions environnementales, tandis que d'autres conservent des habitudes plus stables, mettant en évidence une importante plasticité comportementale chez cette espèce.
- Des suivis par appareils photos à déclenchement automatique ont également montré que les densités de loutres étaient plus élevées dans des paysages modifiés par l'Homme que dans des habitats naturels. Cette tendance pourrait s'expliquer par une meilleure disponibilité en ressources alimentaires, notamment en lien avec la présence d'élevages piscicoles (truites). Toutefois, ces milieux anthropisés semblent également associés à un niveau de stress plus élevé chez les individus, comme en témoignent les quantités importantes de cortisol retrouvées dans leurs fèces.
- Des recherches effectuées au niveau des sites de marquage (latrines) de la Loutre à joues blanches ont montré que les individus privilégient des zones relativement ouvertes, peu couvertes par la végétation, plutôt planes et abritées du vent. Ces caractéristiques pourraient favoriser la détection visuelle des marquages par les congénères tout en permettant une meilleure conservation des odeurs. Les latrines semblent jouer un rôle central dans la communication sociale et possiblement dans les interactions territoriales et reproductrices.

L'ensemble des présentations est disponible en replay sur la chaîne YouTube de l'IOSF : partie 1, partie 2.

Des conférences sur la Loutre d'Europe en Belgique

Conférence de Simon Lacombe © WWF Belgique - Provincie Antwerpen

Les 12 et 13 mars 2026, dans le cadre du projet Interreg « *Otter across borders* », le WWF Belgique et ses partenaires ont organisé une journée de conférences sur la Loutre d'Europe à Anvers.

La première journée était consacrée à une série de conférences et de temps d'échanges autour de la situation actuelle de la Loutre d'Europe en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Suisse, en Irlande ou encore en Autriche. Elle a également permis de présenter plusieurs projets portant sur la restauration des habitats et des continuités écologiques, la coexistence avec les activités humaines, ainsi que sur des études écotoxicologiques. Au total, cette journée a réuni près de 300 participants et 25 intervenants. Côté français, Simon Lacombe (CEFE-CNRS) a exposé les résultats de son étude sur la modélisation de la distribution de la Loutre en France, menée dans le cadre de sa thèse doctorale. Cécile Kauffmann (SFEPM) a présenté le PNA, avec un accent particulier sur les mesures de restauration des continuités écologiques et de cohabitation avec les activités piscicoles.
Le lendemain, une excursion était organisée au sein du Parc national de la vallée de l'Escaut, à la découverte de la biodiversité locale et des aménagements (polders) créés face aux inondations fréquentes.

L'ensemble des présentations et des photos de l'événement sont disponibles sur le site internet de WWF Belgique.

« Sur la piste de la loutre » chez Delachaux & Niestlé

Des marais à l'estran, une aventure en quête animale…
En librairie depuis le 18 septembre 2026, cet ouvrage nous emmène au cœur des rivières et marais bretons, mais également des îles sauvages des Hébrides, en Ecosse, à la recherche de la Loutre d'Europe. Les photographes Erwan Balança et Laurent Cocherel y partagent leurs expériences personnelles, des images uniques des loutres et de la faune observées au fil de leurs aventures en terres écossaises.

Réalisé en partenariat avec la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) et le Groupe Mammalogique Breton (GMB), ce livre de 192 pages est disponible au tarif de 35,95 €.

Cécile Kauffmann, SFEPM

Hommage à Jean-Claude Renaud

Jean-Claude Renaud et Ithaque
© NaturOparC

La SFEPM souhaite rendre hommage à Jean-Claude Renaud, cofondateur du NaturOparC à Hunawihr (68), disparu le 4 septembre 2026 à l'âge de 87 ans.

Depuis 1991, le parc élève des loutres d'Europe en captivité, avec pour objectif initial de constituer une souche de reproducteurs. En 1998, une opération de réintroduction a été menée en Alsace : six individus ont été relâchés dans le cours d'eau du Ried et suivis par télémétrie. Le NaturOparC s'est ainsi imposé comme un pionnier dans ce domaine. Cette opération n'a toutefois pas permis l'établissement d'une population viable. Depuis, il a été décidé de ne plus procéder à des réintroductions dans le but d'améliorer l'état de conservation de l'espèce, considérée comme capable de recoloniser naturellement ses anciens territoires. À ce jour, 52 loutres sont nées au NaturOparC, dont certaines ont ensuite rejoint d'autres parcs ou centres zoologiques dans le cadre du Programme européen d'élevage.

Parmi toutes les espèces hébergées au NaturOparC, Jean-Claude Renaud avait une affection particulière pour les loutres, notamment pour l'une d'entre elles, prénommée Ithaque.

Nous adressons, à ses proches et à l'équipe du parc, nos sincères condoléances et notre soutien.

Un jumelage européen en faveur de la Loutre et de ses corridors écologiques

En tant que chargé de mission Natura 2000 et passionné par les mammifères semi-aquatiques et les grands carnivores, j'ai toujours suivi de très près le développement des populations de Loutre d'Europe dans mon département, la Saône-et-Loire. De retour sur mon site Natura 2000 du Bassin de la Grosne et du Clunisois depuis 2020, la Loutre continue de regagner ses anciens territoires, années après années, en descendant la Grosne qu'elle a rejoint depuis le bassin versant de la Loire, après avoir fait quelques kilomètres à sec, pour passer la ligne de partage des eaux Loire/Rhône.

Site Natura 2000 du Bassin de la Grosne et du Clunisois

Je n'ai donc pas hésité quand, à l'été 2025, j'ai reçu un appel à manifestation d'intérêt Life Biodiv'France portant sur des jumelages expérimentaux entre structures gestionnaires d'aires protégées au sein de l'Union européenne. Après des mois de recherche de territoires à la géographie, à la surface et aux problématiques similaires à celles de mon site Natura 2000, je suis parvenu à trouver mon parfait jumeau : le Parc national de la Vallée de la Semois, en Belgique. Ainsi, en septembre 2025, nous avons postulé avec la thématique suivante : « Retour naturel de mammifères protégés et corridors écologiques : cas du Lynx et de la Loutre ». Nous avons été retenus parmi une dizaine de candidats, aux côtés d'autres structures avec des thématiques aussi variées que la coexistence entre Loup gris et élevage dans les Alpes, la conservation des tourbières dans les Hauts-de-France et en Belgique, ou encore la Gélinotte et le Bouquetin dans les Pyrénées.

Notre jumelage s'articule donc autour de trois objectifs principaux :
• le développement des connaissances scientifiques de terrain ;
• la mise en œuvre et l'échange autour d'actions techniques en faveur de ces deux espèces ;
• la sensibilisation et le renforcement des collaborations entre acteurs.

Le projet, qui court sur deux ans (2026-2027) se concrétise autour de la mise en place d'actions concrètes en faveur des espèces et milieux visés et, surtout, de deux voyages d'études : le premier, qui a eu lieu en France la dernière semaine de septembre 2026, et le second qui se tiendra en Belgique à l'automne 2027.

Au programme de ce premier voyage d'étude :
- Des ateliers techniques et scientifiques avec techniciens et élus afin de mettre en commun toutes les connaissances et études des uns et des autres, de la Fédération des chasseurs (FDC) du 71 à l'OFB, en passant par l'ONF, le CEREMA, les associations de protection de l'environnement régionales, etc. L'objectif étant de déboucher sur des projets concrets de restauration des corridors écologiques forestiers et aquatiques sur le site Natura 2000 et la résorption des points noirs pour ces deux espèces, entre autres réalisations.
- Des expositions et des ciné-débats sur le Lynx, la Loutre et leurs habitats.
- Des visites de terrain et des temps d'échanges réunissant l'ensemble des parties prenantes et acteurs du territoire, mais aussi le grand public.

Atelier technique sur les corridors écologiques
© N2000 Bassin de la Grosne et du Clunisois

Cette semaine riche en échanges, en sensibilisation et en prises de rendez-vous pour de futurs projets fut donc le point d'orgue de cette première année de jumelage.

Cependant, des actions de sensibilisation et en faveur de la restauration des corridors écologiques de ces deux mammifères ont déjà commencé et continueront de colorer les mois à venir de belles teintes rousses et brunes. J'en veux pour preuve la création du premier passage à Loutre de Saône-et-Loire financé par le Conseil Départemental, dans le cadre de travaux de rénovation d'un pont ! Ce pont était classé comme point noir pour la Loutre par la SHNA-OFAB*. Ce jumelage m'a donc permis de dégager du temps afin de réunir tous les acteurs qui, jusqu'alors, n'arrivaient pas à s'entendre sur cette question : SHNA-OFAB, DRI (Direction des routes et infrastructures du Département) et EPAGE Grosne (syndicat de rivière).

Mon rôle d'animateur Natura 2000, avec une connaissance fine du territoire, de ses acteurs et des enjeux de biodiversité, a donc été d'organiser cette réunion et de réunir toutes ces parties prenantes pour établir un état des lieux et voir ce qu'il était possible de mettre en place. J'étais loin de m'imaginer que cette première réunion aboutirait à un projet de passage à Loutre, concrétisé à peine six mois plus tard (voir photo). Sans ce jumelage, sans cette impulsion, et sans cette réunion, le pont aurait été rénové sans prendre en compte la Loutre, et il aurait été beaucoup plus compliqué d'y installer un passage après coup.

Passage à Loutre sous une route départementale de Navour-sur-Grosne (71) © Alexandre Mallet

Merci à la SHNA-OFAB pour leurs données précieuses sur les points noirs pour l'espèce et au Conseil départemental, et plus spécifiquement la DRI, d'avoir pris en charge les coûts supplémentaires et l'intégration du passage dans les travaux. Ce n'est, je l'espère, que le premier d'une longue liste pour notre site Natura 2000 !

Alexandre Mallet, Chargé de mission Natura 2000,
site du Bassin de la Grosne et du Clunisois

** Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne, association régionale de référence en matière de mammifères (entre autres)*

© Pascal Etienne

Échangez

Recherche de photos

Dans le cadre du PNA 2019-2028, nous sommes continuellement à la recherche de nouvelles photos de Loutre pour pouvoir illustrer nos futures communications. Si vous souhaitez nous partager vos plus beaux clichés, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : **loutre@sfepm.org**.

Liste de discussion sur la Loutre

Si vous souhaitez partager des informations, faire part de vos interrogations ou discuter de tout sujet relatif à la Loutre, nous vous invitons à vous inscrire à la liste de discussion, ouverte à tous. Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit de nous en informer à l'adresse **loutre@sfepm.org**.

L'Écho chez vous

Si ce n'est pas encore le cas et que vous souhaitez recevoir *L'Echo du PNA* Loutre dans votre boîte mail dès sa parution, il vous suffit de vous inscrire à la liste de diffusion *infoloutre* en cliquant ici.
Vous pouvez également consulter tous les numéros antérieurs sur notre site internet, rubrique « L'Echo du PNA Loutre, le bulletin de liaison du plan ».
Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est évidemment la bienvenue, n'hésitez pas à nous en faire part !

Participez

20 octobre 2026 : sortie à la recherche des indices de présence de la Loutre et du Castor - LPO Occitanie (Nègrepelisse, 82)

23 au 25 octobre 2026 : 43ème colloque francophone de mammalogie de la SFEPM - Parc National Entre Sambre et Meuse (Belgique)

24 octobre 2026 : sortie à la recherche d'indices de présence de la Loutre et autres mammifères semi-aquatiques - Vienne Nature (Fontaine-le-Comte, 86)

26 mai 2027 : 11ème Journée Mondiale de la Loutre - IOSF, événements partout en France

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver l'ensemble des événements et animations sur la Loutre d'Europe dans l'Agenda des Rendez-vous Loutre, sur le site de la SFEPM. Ils sont ajoutés au fur et à mesure par les structures organisatrices, n'hésitez pas à le consulter régulièrement !

Contacts

SFEPM - 19, allée René Ménard - 18000 Bourges
Cécile Kauffmann, animatrice du PNA Loutre
cecile.kauffmann@sfepm.org & loutre@sfepm.org

Véronique Barthélemy, Cheffe de projet
Coordination PNA et espèces exotiques envahissantes
DREAL Nouvelle Aquitaine
22 rue des Pénitents Blanc - 87000 Limoges
Tél. : 05.55.12.96.19
veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

L'Echo du PNA Loutre

Conception et réalisation : Dominique Pain

Rédacteurs : Cécile Kauffmann, David Menanteau, Louise Lathuille, Anaïs Beaumariage, Johan Michaux, Sylvain Fagart, Olivier Hesnard, Alexandre Martin, Bastien Thomas, Manon Paperin et Alexandre Mallet.

Crédits photographiques et illustrations : Louise Lathuille, Lannion Trégor Communauté, Jean-Michel Bompar, Manue Jacquot, Christine Fournier-Chambrillon, Anthony Le Nozahic, Véronique Barthélemy, Olivier Hesnard, Groupe Mammalogique Normand, Pascal Etienne, Cécile Kauffmann, Andréa d'Hervé, Julie Boillot, WWF Belgique - Provincie Antwerpen, NaturOparC, N2000 Bassin de la Grosne et du Clunisois et Alexandre Mallet.

Dessin de couverture : Alexis Nouailhat

Comité de relecture : V. Barthélemy, F. Simonnet, T. Ruys

Secrétaire de rédaction : C. Kauffmann / **Directeur de publication :** Président de la SFEPM

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité